



# Légion d'Honneur en Beaujolais



## Biographie d' Emile BENDER (1871-1953)

Reproduite avec l'aimable autorisation de la Maison du Patrimoine

30 r Roland 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE



Emile Bender est né à Charentay, au Grand Vernay le 6 septembre 1871, dans le petit château que son père avait fait construire en 1867.

Après avoir été élevé au lycée de Lyon dans cette tradition gréco-latine "hors de laquelle, disait Anatole France, tout n'est qu'erreur ou trouble".

Il termina ses études de droit en soutenant une brillante thèse de doctorat "sur le salaire effectif, sa protection par la loi", et le jury lui accordait " toutes boules blanches et félicitations spéciales".

Le 25 Février 1896, il était élu secrétaire de la Conférence des avocats.

Il entra dans la vie bien armé avec le prestige du savoir et entouré de chaude sympathie. En effet, tous les viticulteurs du Beaujolais se souvenaient de la part immense qu'avait pris son père dans la reconstitution du vignoble beaujolais dévasté par le phylloxéra pendant de longues années de misère et ils lui gardaient une profonde reconnaissance.

Aussi, les électeurs d'Odenas lui donnèrent leur confiance en l'élisant Conseiller Municipal en 1901 puis Maire en 1904 et depuis cette époque lui restèrent continuellement fidèles, touchant hommage à sa probité, à son honnêteté.

En 1907, ce furent les électeurs de la première circonscription de Villefranche qui l'envoyèrent siéger à la Chambre des Députés ; il y remplaça un

Si vous possédez des renseignements supplémentaires sur ce Légionnaire, merci de bien vouloir nous les transmettre à : [leg.hon.beaujolais@free.fr](mailto:leg.hon.beaujolais@free.fr) nous mettrons à jour sa biographie.

certain Chabert , maquignon de Gleizé qui s'était retiré après deux mandats. Naturellement, il s'attacha aux questions viticoles, aux lois protectrices du travail et des travailleurs.

Vice-Président de la Commission du Travail et de la Législation Civile ; Rapporteur du budget du Ministère du Travail pendant plusieurs années, il fit voter en 1916 la loi qui protégeait plus complètement le salaire de l'ouvrier contre les saisies-arrêts et circonstance curieuse, c'était l'esprit et le texte même de la thèse de doctorat qu'il avait soutenu 20 ans auparavant.

Membre de la Commission Supérieure du Travail, du Conseil Supérieur des Travaux Publics, Membre du Comité National des Pupilles de la Nation, partout son activité s'est manifestée de façon utile et précieuse.

En 1907 encore, il fonde les syndicats beaujolais de défense viticole qu'il préside pendant trente ans ; en 1919, il est avec le Sénateur Capus l'un des fondateurs de la loi sur les appellations d'origine.

Le 3 mai 1931, il est élu Sénateur du Rhône. En ce temps là, l'absentéisme n'existait pas, aussi tous les jours de séance il était là et comme sa compétence, son labeur consciencieux, sa sagesse étaient appréciés de tous.

La Grande Commission du Commerce du Travail dont il était membre avant d'en être Président, lui confiait les rapports parmi les plus importants.

C'est ainsi qu'il fit voter la loi sur le repos hebdomadaire <sup>des</sup> clercs des officiers ministériels, une loi protégeant le travail de nuit des femmes et des enfants, une loi chargeant les Inspecteurs du Travail de contrôler la protection de la main d'oeuvre nationale.

Le 10 Juillet 1940, il compta parmi les 80 qui voulaient maintenir la République et après la Libération, fit partie de la Haute-Cour de Justice. On ne sut jamais quelle fut son attitude lors du procès du Maréchal Pétain.

Au Conseil Général où depuis mai 1913 il représentait le canton de Belleville, son oeuvre est considérable.

On le trouve à l'origine des deux grandes réalisations : le Sanatorium des Petites Roches et le Boulevard de Ceinture.

Le Sanatorium est peut-être un des plus beaux de France et le mieux armé pour lutter contre le bacille de Koch. Le boulevard de Ceinture dont le magnifique tracé est fait à l'échelle de la circulation de nos jours .

L'école ménagère ambulante départementale est son oeuvre.

En 1923, il fait créer le Comité des Études Rhodaniennes, préliminaire à la réalisation du barrage de Génissiat.

A 80 ans, Président du Conseil Général du Rhône depuis 14 ans, il avait conservé intact ses qualités physiques, intacte sa mémoire, intacte sa puissance intellectuelle.

Herriot le dépeignait ainsi :

" Les deux qualités qui nous réunissent sont, je crois, celles que les républicains apprécient le plus, mais ce ne sont pas celles qui se pratiquent autour de nous ; c'est d'une part, une probité dont on ose à peine parler, parce que la probité, ce devrait être l'orthographe des hommes politiques. I y a en effet dans la vie courante des gens qui font des fautes d'orthographe, vous , vous n'en avez jamais fait et jamais

personne n'a pu porter atteinte à votre intégrité morale. C'est cela que pour ma part j'apprécie hautement, car la condition républicaine, c'est le reflet de la vie morale dans la vie politique. Pour nous, vieux républicains, on ne peut pas séparer la politique de la morale.

" Enfin, vous avez été un modeste. Toutes les fois que l'on est allé vous chercher, vous avez répondu présent. Ce sont ces qualités qui ont quelque chose d'antique, que je salue dans un paysage qui l'est aussi, qui représente à sa façon nos belles qualités françaises et qui dans ce jour de lumière si digne éclaire notre vie.

" Vous avez été et vous êtes un sage. D'ailleurs on comprend mieux votre mérite, lorsqu'on a l'honneur, comme c'est mon cas, de connaître Madame Bender qui a été non seulement près de vous, fidèlement mais, j'imagine, dans les heures difficiles, je ne dis pas la consolatrice je ne crois pas que vous ayez eu de grands drames publics dans votre vie, mais une amie affectueuse.

" Évidemment 80 ans, c'est un anniversaire un peu mélancolique ! Mais je me rappelle ce mot curieux de Clémenceau : " Quand on est jeune c'est pour longtemps " , et plus modestement ce mot qui renferme au moins une certaine sagesse paysanne : " Vivre vieux, c'est le seul moyen qu'on ait trouvé pour vivre longtemps".

En politique, lorsqu'on est vieux, il est prudent de céder sa place aux jeunes . Emile Bender ne fut pas réélu, à plus de 80 ans, ni au Conseil Général dont il était Président, ni au Sénat. Il en conçut une certaine amertume. La République lui avait remis les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur et décerné le titre de Sénateur honoraire, ce qui est assez rare.

Il avait épousé Mademoiselle Marguerite Locard , soeur du Docteur criminologiste universellement connu. Il n'eut pas de descendant.

Décédé presque subitement à Nice le 26 mars 1953 où il passait l'hiver, il fut inhumé dans le caveau de famille au cimetière de Charentay.

Emile Bender était

- Chevalier de la Légion d'honneur le 12 août 1929 (M intérieur),
- Officier de la Légion d'honneur le 10 janvier 1931 (M intérieur),
- Commandeur de la Légion d'honneur le 9 février 1952.